

Paris, le 6 juillet 1838

263

292,

Ministère

de

L'Intérieur.

Monsieur et Es  
artb

19391.

Distinction  
à faire, des  
Mémoires envoyés  
par tout les auteurs  
d'Etude  
— 1838

Monsieur, je reçois la lettre du 29 juin  
par laquelle vous m'annoncez l'envoi d'un cahier  
contenant les morceaux d'étude. L'année  
dernière par M. M. les pensionnaires du roi. je vous  
de prendre des mesures pour que cette lettre ne  
soit pas ouverte avant son arrivée en France.

J'ai déjà eu occasion de vous faire remarquer  
précédemment que lorsque vous n'adressez des objets de  
cette nature il est indigneable de dire s'ils appartiennent  
au gouvernement ou aux particuliers, parce que j'ai  
des uns et que les autres sont remis aux pensionnaires ou  
à leur famille après que l'académie de Beauparis  
en a fait l'examen.

Notre lettre du 29 juin ne pouvait pas être déclarée  
pour établir cette reconnaissance. je vous prie de vous  
de l'attention à cette remarque.

Je suis remercier de détails intéressants que vous  
me donnez sur le séjour de travaux de M. M. les  
pensionnaires du roi et je suis satisfait de  
leur esprit pour mériter les éloges qui leur ont  
été reçus dans la dernière exposition.

J'ai l'honneur de vous en féliciter, monsieur,  
M. M. de votre considération.

Le Ministre de l'Intérieur

Saint

à M<sup>r</sup> - Cherrier, Directeur de l'académie de France  
Rome